



## Discours du maire



### **TABLE DES MATIÈRES**

1.	INTRO	DDUCTION	6
2.		l 2013 : des réalisations durables s services à très bas prix	8
3.	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	DGET 2014  Évaluation, endettement et fiscalité  Dépenses et manques à gagner  Revenus  Faits saillants de la taxation  Quelques dispositions budgétaires	13 15 20 22
4.	FAITS 4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6 4.7 4.8 4.9 4.10	Eau potable Eaux usées Innovation et développement économique Sécurité publique Loisirs et culture Trois-Rivières sur Saint-Laurent Voie publique Bâtiments Programmes récurrents Projets antérieurs	31 32 33 33 34 34 35 35
5.	CONC	LUSION	37
PLA	N TRIE	NNAL EN CHIFFRES	39
ΔΝΙ	NEXES		43

Conception page couverture : Cynthia Simard, Direction municipale des communications Infographie : Julie Gosselin, popgrenade.com

Document publié par la Ville de Trois-Rivières Décembre 2013

### **INTRODUCTION**

#### LA MACHINE EST EN MARCHE

Le peuple a parlé : une nouvelle équipe municipale est en place. Elle présente un bel équilibre. On y retrouve de nouveaux visages, mais aussi des vétérans qui ont vécu en première ligne la mise en place de notre grande ville fusionnée, au début des années 2000. C'est le rôle du maire de gérer cette équipe, de mettre à profit l'énergie des uns et l'expérience des autres. À ce sujet, on peut dire que la machine est en marche!

En effet, à peine élus, les membres du Conseil 2013-2017 ont dû se livrer à un exercice budgétaire serré et faire des choix difficiles. D'une part, on connaît les responsabilités des villes, qui sont de plus en plus importantes. D'autre part, on sait que les ressources des villes sont limitées et nettement insuffisantes pour faire face aux besoins. Enfin, on estime que les années qui viennent seront particulièrement éprouvantes pour les finances municipales partout au Québec, en particulier à cause des déficits actuariels des régimes de retraite.

Mais Trois-Rivières s'en est toujours sorti de façon ingénieuse. En étant conservateur quand il le faut et audacieux quand il le faut. En cherchant des innovations et des partenariats. En attirant de nouveaux citoyens. En profitant au maximum des programmes d'aide existants. En privilégiant les investissements productifs. En créant de la richesse.

C'est justement ce que nous avons cherché à faire dans le présent exercice budgétaire et nous considérons avoir réussi. Bien sûr, nous demandons un effort fiscal supplémentaire à nos contribuables, mais on ne pouvait pas faire autrement. Nous devions en effet composer avec des contraintes particulières telles que les pertes de revenus causées par la

pyrrhotite, les obligations du schéma de couverture de risques et le défaut du gouvernement à rembourser la TVQ selon l'entente convenue, sans oublier cette contrainte commune à toutes les villes du Québec qui vivent dans un régime fiscal dépassé: nos ressources sont limitées et nos obligations augmentent sans cesse.

Oui, la machine est en marche et le présent budget en fait la preuve. Je remercie mes collègues du Conseil qui se sont mis rapidement à la tâche, de même que les employés municipaux qui les ont accompagnés. Je remercie enfin mes 133 000 concitoyens qui m'ont fait confiance pour un quatrième mandat.

Vive Trois-Rivières, une ville en croissance!

# 2. BILAN 2013 : DES RÉALISATIONS DURABLES ET DES SERVICES À TRÈS BAS PRIX

L'une des meilleures nouvelles de 2013 est tombée en fin d'année : Trois-Rivières est la grande ville du Québec où le coût des services municipaux est le plus bas. Telle est la conclusion des experts de HEC Montréal. Il s'agit évidemment d'une bonne nouvelle pour les élus et les employés municipaux qui sont en poste depuis la fusion de 2002 : ils ont réussi à bâtir une ville en respectant la capacité de payer du contribuable.

Mais une Ville, c'est plus que des services municipaux délivrés au quotidien. Une Ville, c'est aussi une vision de développement, des projets et des réalisations. Ainsi, en 2013, le Conseil municipal et ses partenaires privés et publics ont continué d'investir dans le développement de la ville. Comme d'habitude les résultats sont concluants et les retombées heureuses sont au rendez-vous.

Considérons d'abord quelques grands chantiers qui ont mené à de remarquables réalisations dans le sens souhaité par le Conseil. Parfois, la Ville était maître d'œuvre, parfois elle était partenaire, mais toujours elle cherchait à atteindre les objectifs qu'elle poursuit depuis 2002, soit augmenter le service au citoyen et créer de la richesse pour financer le développement économique, culturel et sportif. Les principales réalisations de 2013 se lisent comme suit :

- travaux de 30 M\$ entièrement subventionnés, pour sécuriser
   l'approvisionnement en eau du secteur de Cap-de-la-Madeleine;
- création d'un deuxième écocentre pour desservir la partie est de la ville;

- appui continu à la Coalition Proprio-béton pour aider les victimes de la pyrrhotite au plan de l'évaluation, de l'aide financière et des services communautaires;
- élargissement du viaduc Jean-XXIII et de ses approches;
- réaménagement de la place Pierre-Boucher et du parc du Platon, lieux de détente de nos citoyens et porte d'entrée pour nos visiteurs;
- ajout d'un sixième terrain synthétique multisports, cette fois à l'école secondaire des Pionniers;
- aménagement de huit terrains de tennis sur terre battue au parc Martin-Bergeron;
- élargissement du parc linéaire sur presque un quart de sa longueur;
- améliorations au stade Fernand-Bédard pour recevoir une équipe professionnelle.

Ces investissements publics s'ajoutent aux nombreux investissements privés et le total des deux font que Trois-Rivières a encore connu une excellente année dans le domaine de la construction et de la rénovation. En fait, la construction a poursuivi sur l'élan que lui a donné la fusion : depuis janvier 2002, le total des valeurs de construction dépasse les 2,8 milliards de dollars et le cap des 3 milliards devrait être franchi en 2014, surtout si l'on considère les décisions prises par le Conseil en 2013 et qui auront d'importantes conséquences l'an prochain :

- vente de terrains pour la construction d'immeubles d'habitation sur le site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent;
- prolongement du boulevard Arthur-Rousseau pour permettre, au pied du pont Laviolette, la création du « District 55 », un espace multifonctionnel qui va recevoir des investissements de plus de 800 M\$ et qui rencontrera les critères de la certification internationale LEED-Neighborhood Development;
- réaménagement du boulevard Parent, devenu une artère collectrice importante;
- construction d'un centre récréatif à Pointe-du-Lac;
- mise en chantier de deux réservoirs (des Chenaux et Vachon),
   pour continuer de sécuriser l'approvisionnement en eau du secteur de Cap-de-la-Madeleine et contribuer à relancer la construction dans cette partie de la ville.

Au plan de la gestion municipale, en 2013, Trois-Rivières et ses employés ont continué de se démarquer par leurs façons de faire :

succès continu et reconnu pour notre Règlement sur la gestion des contrats de la Ville et notre application de la Loi sur l'éthique et la transparence en matière de lobbyisme, les deux étant cités en exemple; nous sommes même en tête du palmarès des villes tel que dressé par le commissaire au lobbyisme;

- adoption d'un plan d'adaptation aux changements climatiques (Trois-Rivières a été la première grande ville du Québec à voir son plan homologué par le gouvernement);
- reconnaissance de notre centre-ville, dont la rénovation a été citée par l'Ordre des urbanistes comme l'une des 50 plus remarquables réalisations des 50 dernières années au Québec;
- achat de modules de jeux recommandés par un comité de jeunes usagers, soit des écoliers du primaire;
- obtention de deux prix pancanadiens, l'un en horticulture et l'autre dans les technologies de l'information;
- participation aux Mosaïcultures de Montréal et obtention d'un prix;
- candidature au concours Mérite Ovation de l'UMQ avec le projet environnemental « Bioblitz », qui a permis de faire l'inventaire de la biodiversité du bassin de la rivière Milette;
- campagne d'affichage pour la cohabitation des utilisateurs du parc linéaire;
- introduction des horodateurs et prochainement du PayByPhone;
- cinquième édition des Anges des travaux publics, une opération de solidarité initiée par nos employés.

Comme on peut le voir, Trois-Rivières brille dans toutes les directions et le nouveau Conseil municipal récemment élu pourra poursuivre dans la voie prometteuse qui nous a permis ces réalisations, grandes, belles et durables.

#### 3. LE BUDGET 2014

#### 3.1 Évaluation, endettement et fiscalité

L'administration municipale vit présentement avec le rôle d'évaluation triennal 2013-2014-2015, déposé en septembre 2012 et composé de valeurs établies le 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Notez que, dès 2014, la Direction de l'évaluation devra mettre en marche la préparation du rôle 2016-2017-2018 qui sera déposé en septembre 2015 et composé de valeurs établies le 1<sup>er</sup> juillet 2014. Ce prochain rôle devra être entièrement « modernisé », ce qui veut dire que la grande opération exigée par le gouvernement en 2010 devra être complétée. Dès les prochains mois, il faudra donc changer tous les matricules des 48 750 dossiers d'évaluation, visiter 3 400 lieux industriels, commerciaux et institutionnels et compléter l'adaptation de notre système d'information géographique.

Bonne nouvelle : en un an, la richesse foncière imposable et compensable pour établir le budget annuel est passée de 9,97 à 10,08 milliards, soit une hausse de 103,7 M\$. Pour fin de comparaison, dans le présent discours du budget, nous retiendrons comme l'an dernier le montant de 165 000 \$ comme valeur de la maison « moyenne pondérée ».

Comme l'an dernier aussi, nous devons insister sur le problème de la pyrrhotite, qui continue d'avoir des conséquences sur les propriétaires concernés comme sur les finances municipales. Il faut même reconnaître que le problème augmente. Pour 2014 seulement, on estime à 2,1 M\$ le manque à gagner en revenus de taxes municipales. La nouvelle année pourrait encore nous réserver de mauvaises surprises, alors que les dommages continuent de se préciser, particulièrement dans le parc immobilier du secteur public. À ce

sujet, le budget municipal 2014 prévoit 100 000 \$ pour l'inspection minutieuse des bâtiments de la Ville. Par ailleurs, le Conseil continuera d'appliquer le programme d'aide gouvernemental, mais s'attend à ce que le gouvernement légifère pour obliger la réparation dans un délai raisonnable. Présentement, puisque les villes ont très peu de revenus en dehors de la taxation foncière, le propriétaire d'une maison affectée continue de recevoir tous les services municipaux sans contribuer à en partager totalement les coûts.

Pour les membres du Conseil municipal, **l'é**valuation demeure un témoin important pour mesurer la croissance de notre richesse collective. Et cette richesse continue de croître, comme le démontrent les chiffres :

- entre 2001 et 2013, notre richesse foncière a plus que doublé, passant de 4,44 à 10,08 milliards;
- le rapport sur la situation financière de 2013 fait état d'un surplus projeté de 2,5 M\$, résultat d'une bonne gestion et de l'apport de revenus additionnels; à ce sujet, en 2014, le Conseil entend officialiser dans une politique la gestion des excédents de fonctionnement (surplus);
- entre 2007 et 2012, notre patrimoine collectif s'est enrichi, alors que l'excédent accumulé (avoir des contribuables) est passé de 304,8 M\$ à 444,1 M\$, soit une hausse de 46 %;
- la Ville est sur une lancée de la construction et de la démographie, deux domaines où la croissance est parfaitement mesurable : la moyenne des valeurs de construction a triplé depuis 2001 et la ville a gagné plus de 9 000 citoyens depuis 2004.

Quant à la dette, elle augmente de façon graduelle et croît en parallèle avec l'augmentation de la richesse, ce qui fait que le ratio de la dette à l'ensemble se maintient autour de 2,5 %. Bref, en proportion, nous ne sommes pas plus endettés et notre ville est en bien meilleur état. Si l'on considère les chiffres, la partie de la dette à la charge de nos contribuables se situe présentement à 248,8 M\$. Les projections indiquent qu'elle continuera de monter pendant deux ans, avant de se stabiliser puis de redescendre à partir de 2017. Quoi qu'il en soit, le Conseil est déterminé à resserrer les contrôles dans ce domaine et pour ce faire on adoptera en 2014 une politique de gestion de la dette.

### 3.2 Dépenses et manque à gagner

Chaque année, lors de l'étude du budget, nous devons composer avec les contraintes habituelles, dont le gouvernement du Québec est plus souvent qu'autrement le responsable: une fiscalité dépassée, des dépenses incompressibles, des manques à gagner au plan des revenus, des responsabilités accrues sans compensation et un encadrement de plus en plus lourd, quand on considère la trentaine de lois provinciales imposées aux villes seulement au chapitre de l'aménagement.

Ceci étant pris en compte, le premier geste à poser est de travailler là où nous avons le contrôle, c'est-à-dire les dépenses qui relèvent de nous, au niveau de chacune des directions municipales. Pour 2014, le mot d'ordre livré à nos hauts fonctionnaires était de maintenir, voire de réduire les effectifs et de limiter l'augmentation des budgets à la seule hausse des salaires prévue dans les conventions collectives. Encore une fois, nous considérons avoir réussi l'exercice. En effet, après avoir cumulé toutes les dépenses incompressibles, salaires inclus, nous avons aboli huit postes et la hausse de nos frais de fonctionnement nets sera de seulement 4,5 M\$ (ou 1,9 %).

Cet écart s'explique en grande partie de la façon suivante :

- 2,6 M\$ pour l'augmentation de notre masse salariale nette, excluant
   l'impact du schéma de couverture de risques;
- 0,9 M\$ pour l'augmentation du service de dette à l'ensemble;
- 0,8 M\$ pour l'augmentation récurrente des coûts d'application du schéma de couverture de risques.

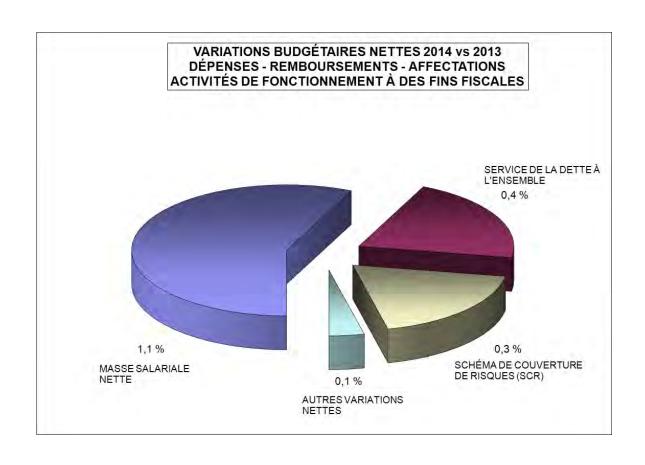
En tenant compte des variations sans impact fiscal, nous pouvons annoncer un budget final de **239,4 M\$.** Par rapport à l'an dernier, il s'agit d'une augmentation de **2,9** M\$ (ou 1,2 %).

Par ailleurs, comme il a été dit précédemment, nous avons dû composer avec des manques à gagner sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. Voici les principaux :

- 2,1 M\$, suite à la baisse d'évaluation d'au moins 157 M\$ pour les habitations affectées par la pyrrhotite;
- 0,9 M\$, suite au défaut du gouvernement à remplir l'engagement qu'il avait pris auprès des villes concernant les remboursements de TVQ.

### PRINCIPALES VARIATIONS BUDGETAIRES 2014 vs 2013 DÉPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES (en milliers de dollars)

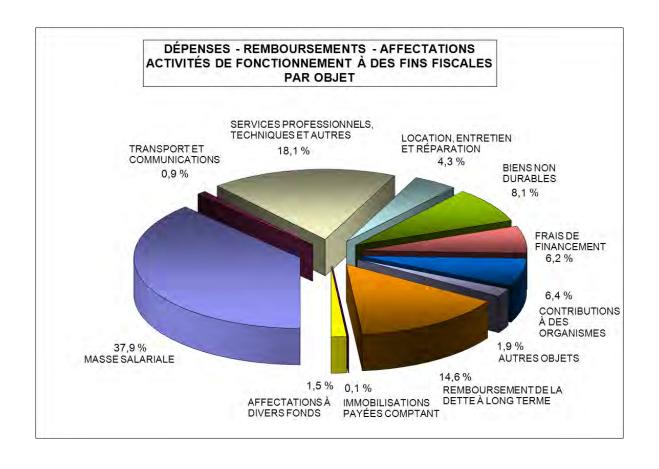
Origine des variations	2014/2013			
	\$	% du budget 2013		
Écart total 2014 / 2013	2 900	1,2		
Dépenses équivalentes à des revenus	1 619	0,7		
Variations budgétaires nettes	4 519	1,9		
Masse salariale nette	2 569	1,1		
Service de la dette à l'ensemble	946	0,4		
Schéma de couverture de risques (SCR)	839	0,3		
Autres variations nettes	165	0,1		



# DEPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR OBJET

(en milliers de dollars)

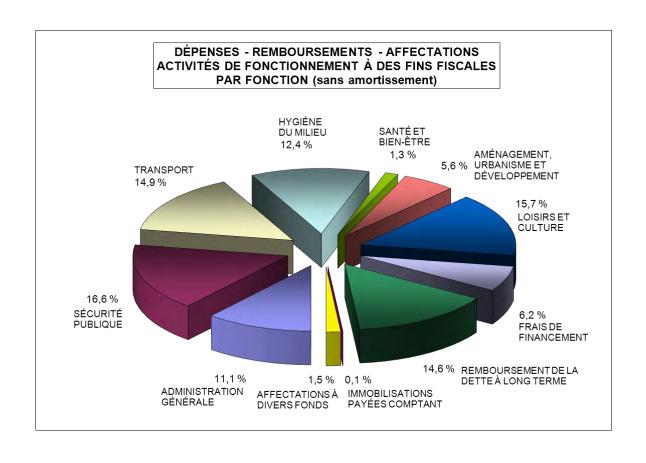
Objet		Budge	t 2014	Budge	t 2013
		\$	%	\$	%
Rémunération		71 410	29,8	70 171	29,7
Charges sociales		19 252	8,1	17 616	7,4
Masse salariale		90 662	37,9	87 787	37,1
Transport et communications		2 110	0,9	2 394	1,0
Services professionnels, techniques	et autres	43 390	18,1	45 817	19,4
Location, entretien et réparation		10 251	4,3	10 730	4,5
Biens non durables		19 556	8,1	20 831	8,8
Frais de financement		14 946	6,2	15 518	6,6
Contributions à des organismes		15 348	6,4	14 663	6,2
Autres objets		4 477	1,9	4 635	2,0
Remb. dette avant modification	29 657 \$				
Nouvelle modalité de subv. GQ 5 294 \$					
Remboursement de la dette à long terme		34 951	14,6	28 219	11,9
Immobilisations payées comptant		110	0,1	2 250	1,0
Affectations à divers fonds		3 599	1,5	3 656	1,5
Total - opérations Ville de Trois-R	ivières	239 400	100,0	236 500	100,0



# DEPENSES - REMBOURSEMENTS - AFFECTATIONS ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR FONCTION (sans amortissement)

(en milliers de dollars)

Fonction		Budge	et 2014	Budge	et 2013
		\$	%	\$	%
Administration générale		26 599	11,1	26 893	11,4
Sécurité publique		39 655	16,6	38 125	16,1
Transport		35 766	14,9	37 390	15,8
Hygiène du milieu		29 661	12,4	30 155	12,7
Santé et bien-être		3 208	1,3	2 975	1,3
Aménagement, urbanisme et dévelop	pement	13 345	5,6	13 462	5,7
Loisirs et culture		37 560	15,7	37 857	16,0
Frais de financement		14 946	6,2	15 518	6,6
Remb. dette avant modification	29 657 \$				
Nouvelle modalité de subv. GQ	5 294 \$				
Remboursement de la dette à long terme		34 951	14,6	28 219	11,9
Immobilisations payées comptant		110	0,1	2 250	1,0
Affectations à divers fonds		3 599	1,5	3 656	1,5
Total - opérations Ville de Trois-R	ivières	239 400	100,0	236 500	100,0



#### 3.3 Revenus

La Ville a donc besoin de revenus de 239,4 M\$ pour rencontrer ses obligations. Encore une fois, dans notre système fiscal dépassé, la taxe foncière fournira 74,7 % des revenus en question, soit 178,7 M\$. À ce sujet, 2014 devrait permettre aux villes du Québec de faire un pas en avant, puisque la diversification des sources de revenus sera au cœur de la négociation avec le gouvernement pour le renouvellement du pacte fiscal.

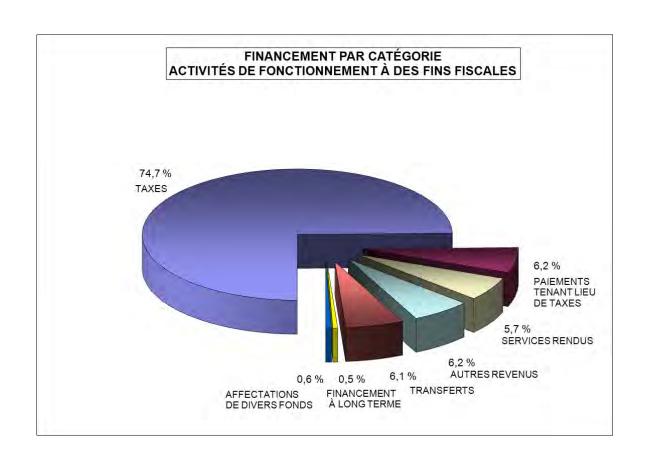
Du côté des revenus sous forme de tarifs, la Ville les ajuste progressivement afin de maintenir l'autofinancement. En 2014, la carte des tarifs se lira ainsi :

- une hausse de 6 \$ du tarif minimum d'égout, qui passera de 142 \$
   à 148 \$;
- une hausse de 10 \$ du tarif minimum de l'eau, qui passera de 200 \$ à 210 \$;
- une hausse de 1 \$ pour le tarif de vidange des fosses septiques, qui passera de 85 \$ à 86 \$;
- une hausse de 5 \$ pour le traitement contre les insectes piqueurs,
   qui passera de 20 à 25 \$ par logement (secteurs de Trois-Rivières-Ouest, Sainte-Marthe-du-Cap et Saint-Louis-de-France).

L'ensemble de la tarification est inclus dans le présent document.

# FINANCEMENT PAR CATEGORIE ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES (en milliers de dollars)

Catégorie		Budge	et 2014	Budget 2013	
		\$	%	\$	%
Taxes		178 741	74,7	172 167	72,8
Paiements tenant lieu de taxes		14 933	6,2	14 738	6,2
Services rendus	Services rendus		5,7	13 162	5,6
Autres revenus (droits, amendes et ir	ntérêts)	14 843	6,2	14 156	6,0
Transferts avant modifications	15 636 \$				
Nouvelle modalité de TVQ	-6 388 \$				
Nouvelle modalité de subv. GQ	5 294 \$				
Transferts		14 542	6,1	16 334	6,9
Financement à long terme		1 200	0,5	1 300	0,5
Affectations de divers fonds		1 425	0,6	4 643	2,0
Total - opérations Ville de Trois-Ri	Total - opérations Ville de Trois-Rivières		100,0	236 500	100,0



#### 3.4 Faits saillants de la taxation

Pour une sixième année de suite, Trois-Rivières présente un seul et unique tableau de taxation, puisque l'harmonisation des taux prévue au décret de fusion est terminée. Toutefois, le compte de taxes continue de varier d'un secteur à l'autre. Il en sera ainsi tant que les dettes des anciennes villes ne seront pas totalement remboursées, au plus tard en 2025.

Rappelons que Trois-Rivières vit à l'heure de la taxe à taux variés depuis janvier 2006. Cela veut dire six catégories d'immeubles situés dans six secteurs de taxation, chacun correspondant à une ancienne ville, soit un total de 36 taux de taxation.

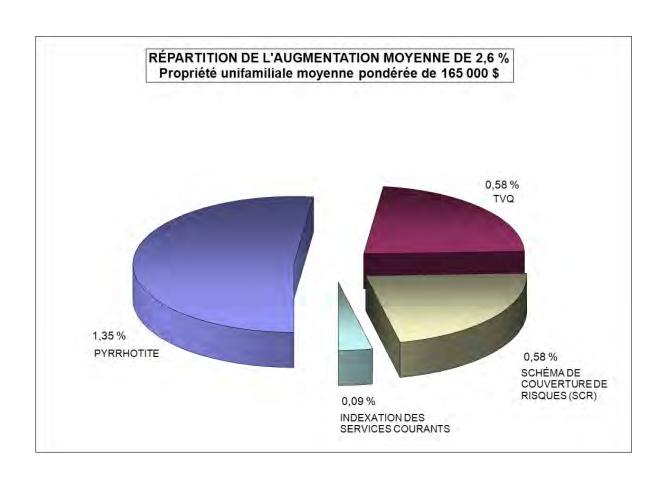
Concrètement: pour une maison unifamiliale moyenne pondérée de 165 000 \$, le compte de taxe foncière avant tarification sera haussé de 2,6 %, soit une augmentation de 52,85 \$ (ou l'équivalent d'un dollar par semaine).

Il reste à rappeler que le paiement du compte de taxes se fera en deux versements, exigibles les 6 février et 2 juillet.

## REPARTITION DE L'AUGMENTATION MOYENNE DE 2,6 % Propriété unifamiliale moyenne pondérée de 165 000 \$

Origine des augmentations	Majorati	Majoration 2014		
	\$	%		
Pyrrhotite (manque à gagner de 2,1 M\$)	27,46	1,35		
TVQ (manque à gagner de 0,9 M\$)	11,86	0,58		
Schéma de couverture de risques (variation de 0,8 M\$)	11,73	0,58		
Indexation des services courants	1,80	0,09		
Total de l'augmentation moyenne	52,85	2,60		

	2013		2014
	\$		\$
Total taxe foncière	2 030,39	52,85	2 083,24



### **TAUX APPLICABLES À 2014**

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

		Catégorie					
	Résiduelle	Immeubles de	Immeubles non		Terrains		
	(résidentiel	6 logements	résidentiels	Immeubles	vagues	Immeubles	
Secteur	1 à 5 log.)	et plus	(commerciaux)	industriels	desservis	agricoles	
Taux au 100 \$ d'évaluation							
Tous les secteurs	1,2355	1,3143	2,4161	3,0311	2,1697	0,9212	

### TAUX DE TAXE DU SERVICE DE LA DETTE DES EX-VILLES

	Catégorie						
Secteur	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles	
	Taux au 100 \$ d'évaluation						
Trois-Rivières	0,0320	0,0340	0,0626	0,0785	0,0562	0,0238	
Cap-de-la-Madeleine	0,0353	0,0375	0,0690	0,0866	0,0620	0,0353	
Trois-Rivières-Ouest	0,0141	0,0150	0,0275	0,0345	0,0247	0,0105	
Saint-Louis-de-France	0,0121	0,0129	0,0237	0,0297	0,0213	0,0090	
Pointe-du-Lac	0,0343	0,0365	0,0670	0,0841	0,0602	0,0256	
Sainte-Marthe-du-Cap	0,0232	0,0247	0,0455	0,0570	0,0408	0,0173	

### TAUX DE TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE COMBINÉE POUR CHAQUE SECTEUR

TAOX DE TAXET ONGIERE GENERALE GOMBINEET GOR GHAQUE GEOTEGR									
		Catégorie							
Secteur	Résiduelle (résidentiel 1 à 5 log.)	Immeubles de 6 logements et plus	Immeubles non résidentiels (commerciaux)	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis	Immeubles agricoles			
	Taux au 100 \$ d'évaluation								
Trois-Rivières	1,2675	1,3483	2,4787	3,1096	2,2259	0,9450			
Cap-de-la-Madeleine	1,2708	1,3518	2,4851	3,1177	2,2317	0,9565			
Trois-Rivières-Ouest	1,2496	1,3293	2,4436	3,0656	2,1944	0,9317			
Saint-Louis-de-France	1,2476	1,3272	2,4398	3,0608	2,1910	0,9302			
Pointe-du-Lac	1,2698	1,3508	2,4831	3,1152	2,2299	0,9468			
Sainte-Marthe-du-Cap	1,2587	1,3390	2,4616	3,0881	2,2105	0,9385			

### **AUTRES TARIFICATIONS (SI APPLICABLES)**

No INCO INITIONO (OI ALI LIONDELO)				
Tarification harmonisée sur l'ensemble du territoire				
	Taux par 100 \$ d'évaluation		Minimum par unité	
	En 2014	En 2013	En 2014	En 2013
Eau	0,1273	0,1212	210 \$	200 \$
Égout	0,0897	0,0861	148 \$	142 \$
Fosse septique	0,0521	0,0515	86 \$	85 \$
Conteneurs pour immeuble de 8 à 79 logements			35 \$	35 \$
Insectes piqueurs (secteurs SLF, SMC, TRO)			25 \$	20 \$

#### 3.5 Quelques dispositions budgétaires

Il convient d'abord de rappeler une manchette qui a fait du bruit en octobre 2013 : parmi les grandes villes du Québec, c'est à Trois-Rivières que le coût de revient des services municipaux est le plus bas. Preuve à l'appui : le coût des services dispensés chez nous est plus bas que la moyenne des grandes villes dans une proportion de 18 %.

Autre objet de fierté: Trois-Rivières se démarque nettement parmi les grandes villes du Québec dans deux champs d'expertise: la gestion des régimes de retraite et les contributions à la Commission de la santé et de la sécurité du travail. Dans le premier cas, le Conseil s'est toujours montré conservateur et responsable dans le calcul de ses projections et il a rigoureusement refusé de repousser les échéances, ce qui fait que la « crise » des déficits actuariels est moins importante chez nous que dans les autres villes où l'on appréhende une « catastrophe ». Dans le deuxième cas, Trois-Rivières applique une gestion participative et investit dans le développement et le perfectionnement de ses ressources humaines, ce qui permet d'améliorer le climat de travail, de sécuriser les milieux de travail, de réduire les congés pour accidents et maladies, de même que l'absentéisme en général.

Ce solide partenariat entre le Conseil et ses employés se traduit aussi par une forme de « paix syndicale », alors que les cinq conventions collectives présentement en vigueur ont été réglées de gré à gré et couvrent des périodes variant entre cinq et sept ans.

Avant d'examiner chaque poste de dépense, précisons une chose importante : les nouvelles modalités de remboursement de la TVQ ont comme conséquence une diminution de 3,4 M\$ dans les dépenses d'opération de l'ensemble des directions municipales, ce qui rend difficile les comparaisons entre les budgets 2014 et 2013.

Un examen de chaque direction révèle qu'une seule unité voit son budget annuel augmenter de façon exceptionnelle : l'Évaluation. Comme nous l'avons vu précédemment (paragraphe 3.1), en plus de préparer le rôle 2016-2017-2018. Trois-Rivières doit compléter 2014 « modernisation règlementaire », une opération d'au moins 0,85 M\$ commandée par le gouvernement et imposée aux villes sans aide financière En conséquence, la Direction de l'évaluation aura besoin de ressources extérieures pour relever ce double défi. Rappelons à ce sujet que Trois-Rivières est la grande ville du Québec la plus en avance dans sa démarche de « modernisation » et qu'elle entend bien finir première en 2014.

À la **Sécurité publique**, le budget d'opération de 39,7 M\$ couvrira les activités habituelles de nos policiers et de nos pompiers, dont la population se dit largement satisfaite, d'un sondage à l'autre. Au quotidien, la direction entend poursuivre ses efforts pour la gestion de la relève, la suite du programme de surveillance de quartiers et la formation continue de ses effectifs, en particulier dans le domaine sensible des mesures d'urgence.

Par ailleurs, certains grands projets du plan triennal feront la manchette en 2014. Ainsi, le nouveau système de télécommunications acquis en 2013 entrera en service dès janvier et permettra une meilleure couverture du territoire municipal. Sans une rigoureuse analyse des besoins, cet achat de 2,35 M\$ aurait pu coûter jusqu'à 10 M\$. De plus, après une certaine accalmie, la Ville devra reprendre les investissements exigés par le schéma de couverture de risques. Le plan triennal prévoit donc entreprendre la construction d'une dernière caserne en 2014 (voir plan triennal) et embaucher des pompiers permanents en 2015.

Les **Travaux publics** et le **Génie** (budget de 65,4 M\$) présentent un budget stable, grâce notamment à des efforts pour rationaliser les opérations à l'interne et pour faire baisser les factures de nos fournisseurs à l'externe.

Ces résultats sont d'autant plus remarquables qu'il faut savoir que la charge de travail s'alourdit : entre 2006 et 2011, les réseaux municipaux à la charge des Travaux publics (voirie, égout, aqueduc) ont augmenté de 20 %, alors que les effectifs croissaient de seulement 5 %.

La part du lion revient comme d'habitude au déneigement (13,3 M\$) mais c'est un poste budgétaire qui diminue grâce au redécoupage des zones et à la méthode d'attribution des contrats initiée par la Direction de l'approvisionnement.

Ajoutons qu'en 2014, la collaboration des citoyens sera très sollicitée, alors qu'on vient d'adopter un nouveau règlement qui permet le stationnement sur rue en tout temps, sauf quand des opérations de déneigement sont en cours.

Enfin, Trois-Rivières continue ses efforts pour atteindre les objectifs de la *Stratégie québécoise d'économie d'eau potable*, qui vise à diminuer la consommation de 20 % d'ici 2017. Ici, différentes actions concertées vont se poursuivre entre nos gens des Travaux publics, du Génie, du Développement durable et des Communications.

Aux Loisirs et aux services communautaires (budget de 20,2 M\$), on a toujours reconnu la contribution du personnel et des bénévoles. Mais il existe aussi une catégorie d'intervenants qui retient l'attention dans ce budget 2014 : ce sont les animateurs de nos camps de jour, les sauveteurs de nos piscines et les appariteurs de nos terrains sportifs. Près de 150 000 \$ iront pour la mise à niveau des salaires de ces employés saisonniers. C'est

une question d'équité et une façon de faciliter le recrutement à l'approche d'une nouvelle saison.

Par ailleurs, cette direction va continuer de supporter les organismes du milieu, avec des contributions qui seront maintenues ou augmentées, sauf dans un cas, celui de la Corporation de l'île Saint-Quentin. À cet endroit, un groupe de réflexion va revoir la vocation, les équipements et le fonctionnement de la Corporation. En attendant les conclusions de cette démarche, la Ville fera passer sa contribution nette de 600 000 \$ à 200 000 \$.

Parmi les organismes soutenus par la Direction des loisirs, on note un cas très médiatisé, Proprio-Béton, subventionné par la Ville et logé à la nouvelle adresse de la Direction des loisirs, au 500 de la côte Richelieu.

À la **Culture** (budget de 17,4 M\$), on fait comme aux Loisirs et on appuie les organismes qui animent le milieu. Toutefois, pour l'ensemble des organisateurs d'activités populaires, 2014 sera l'année d'une grande réforme, alors que toutes les ententes triennales seront rappelées et examinées, pour être éventuellement reconduites mais sur une base annuelle.

Pour 2014, trois nouveaux partenaires s'ajoutent. D'une part, La Fenêtre et les Sages fous se joindront à la liste des organismes culturels accrédités et subventionnés par la Ville. D'autre part, la Communauté des Ursulines se joint à l'entente de développement culturel liant la Ville, le ministère de la Culture et des Communications, la Commission scolaire et nos trois maisons d'enseignement supérieur. L'animation culturelle prendra aussi un nouvel élan du côté est de la rivière, alors que la Corporation de développement culturel occupera la Maison des Jésuites, restaurée en 2013 au coût de 800 000 \$ pour devenir un centre de diffusion et d'interprétation du patrimoine.

L'Aménagement du territoire (budget de 7,8 M\$) est une direction où l'on applique des programmes nécessaires qui seront encore offerts en 2014 : aide financière aux propriétaires de résidences endommagées par la pyrrhotite (1 M\$ remboursés par la Société d'habitation du Québec), accessibilité des commerces aux personnes handicapées, construction d'habitations dans le périmètre du centre-ville, etc. Évidemment, la Direction de l'aménagement, gestion et développement durable du territoire continuera de relever le défi d'harmoniser les fonctions résidentielles, commerciales et industrielles, dans une ville en expansion, où l'on délivre plus de 5 000 permis par année, pour une valeur annuelle moyenne de plus de 230 M\$.

En terminant, un mot sur les « services de soutien » qui participent à l'effort général, en faisant une gestion serrée de nos ressources humaines, techniques ou financière. Approvisionnement, Communications, Finances et Trésorerie, Greffe et Cour municipale, Ressources humaines et Technologies de l'information, ils suivent les consignes de la Direction générale et contribuent à faire en sorte que c'est à Trois-Rivières que le coût des services municipaux est le plus bas. Quant aux sociétés paramunicipales, elles font aussi leurs efforts et méritent qu'on le reconnaisse.

#### 4. FAITS SAILLANTS - PLAN TRIENNAL 2014-2015-2016

# Sommaire (immobilisations de 125,5 M\$ pour un coût net de 57,6 M\$)

Il faudrait 34 milliards de dollars de plus pour mettre à niveau les infrastructures des villes du Québec. Telle est l'estimation du Conference Board du Canada et on en arrive au même constat, dans une ville comme Trois-Rivières : les besoins dépassent de loin les capacités financières des villes et de leurs contribuables. Bien sûr, on pourrait retarder les investissements, mais ce serait laisser se détériorer ce qui a besoin d'être rénové et payer encore plus cher plus tard! À l'inverse, on pourrait augmenter nos investissements de façon à régler plus de problèmes dans l'immédiat, mais ce serait alourdir la dette municipale que doivent supporter les contribuables.

Une solution existe: faire une gestion serrée, établir une liste de priorités, choisir les modes de financement les plus avantageux et profiter de toute l'aide financière extérieure disponible. De cette façon, nous gardons la ville en bon état, tout en maintenant l'endettement à un niveau raisonnable. C'est ainsi que le plan triennal d'immobilisations affiche pour 2014 un total de 125,5 M \$ dont 67,9 M\$ de financement extérieur, pour un montant de 57,6 M\$ à la charge du contribuable.

Notez enfin que la majorité de ces engagements concernent directement la mise à niveau des services de base qui sont la raison d'être des municipalités : égout, aqueduc, voirie, bâtiments et équipements municipaux.

# 4.1 Eau potable (immobilisations de 12,9 M\$ pour un coût net de 3,5 M\$)

Lors de la fusion municipale, l'un de nos plus grands défis était celui de l'eau potable. Il fallait rencontrer les nouvelles normes du gouvernement, sécuriser l'approvisionnement des quartiers existants et prévoir l'alimentation des futurs secteurs, tout cela dans un contexte nettement défavorable, puisque les anciennes administrations avaient négligé l'entretien des infrastructures.

La Ville n'avait pas attendu le dépôt de son plan directeur, en mars 2009, pour entreprendre un premier chantier à l'usine de filtration du boulevard des Forges. Entre 2007 et 2012, 50 M\$ ont été investis. Pour une nouvelle phase de travaux à cet endroit, on prévoit plus de 10 M\$, dont 1,5 M\$ en 2014.

Du côté est, en 2011, le Conseil avait décrété un moratoire sur l'ouverture de nouvelles rues, à cause de la faiblesse des réserves en eau. Bonne nouvelle : sauf dans Saint-Louis-de-France, le moratoire est levé et, suite à différentes interventions, l'eau de l'usine de filtration a commencé à couler du côté est. Nos interventions se poursuivront en 2014, alors qu'on va compléter l'aménagement des réservoirs Vachon et des Chenaux, deux opérations couvertes par une aide financière extérieure. Le réservoir des Chenaux servira de réserve pour le bas du Cap et le réservoir Vachon, en plus d'être raccordé aux puits existants, va recevoir l'eau de l'usine grâce à une conduite aménagée à la hauteur du pont Radisson, une opération de 2 M\$ prévue pour 2015-2016 et entièrement subventionnée. On va aussi entreprendre le raccordement de treize puits à la réserve des Érables, une opération de 4,5 M\$ subventionnée à 50 %.

Toujours à l'est du Saint-Maurice, on a publié des photos démontrant la corrosion des conduites, dans certaines rues madelinoises. Un million de dollars iront à leur réhabilitation dès 2014.





Si les travaux du côté est présentaient un caractère d'urgence, il fallait aussi considérer la situation à l'ouest, où les infrastructures de l'ancienne Ville de Trois-Rivières-Ouest arrivent à la fin de leur vie utile. À moyen terme, on prévoit des interventions sur le réservoir Saint-Jean et sur les puits existants où l'eau est traitée depuis trente ans par un procédé Vyredox qui a fait son temps. À plus long terme, le plan triennal prévoit des investissements de plus de 22 M\$ pour l'aménagement d'un réservoir situé à l'aéroport et desservant l'ouest de la ville, en pleine expansion depuis la fusion municipale.

## 4.2 Eaux usées (immobilisations de 10,7 M\$ pour un coût net de 5 M\$)

Le gouvernement qui impose ses exigences aux villes en matière d'eau potable élève aussi ses normes en matière d'eaux usées. Au nom de la qualité de l'environnement, les villes doivent intervenir tant sur le plan des infrastructures souterraines que du drainage de surface. Ici, les chantiers sont moins importants que pour l'eau potable, mais une intervention se démarque : l'acheminement des eaux usées de Pointe-du-Lac vers le poste Matton, une opération de 8 M\$, dont 3,8 M\$ en 2014, subventionnée à 50 %. À plus long terme, on prévoit investir pour améliorer

l'égouttement en bordure des cours d'eau Milette, Bettez et Lacerte; en 2014, l'intervention retenue se fera sur la rue Garceau, au coût de 1 M\$.

# 4.3 Innovation et développement économique (immobilisations de 4,5 M\$ pour un coût net de 4,3 M\$)

Le développement économique profite aux gouvernements grâce aux retombées en taxes, impôts et autres redevances. Pourtant ce sont les villes qui doivent assurer le soutien au développement économique, par l'aménagement ou le prolongement des infrastructures. Dans le cas présent, la Ville supporte la mission d'IDÉ Trois-Rivières en investissant dans différents projets, les deux principaux étant un réservoir de carburant à l'aéroport (1,9 M\$) et un prolongement des services au parc industriel des Carrefours (2,3 M \$ dont 1,8 M\$ en 2014).

#### 4.4 Sécurité publique (immobilisations de 1,9 M\$)

Ici encore, le gouvernement impose ses exigences aux villes dans un domaine où l'aide financière est inexistante. D'une part, Trois-Rivières doit offrir une police de niveau 2, avec 88 services différents et complémentaires. D'autre part, elle a jusqu'en 2015 pour remplir les engagements de son schéma de couverture de risques adopté en 2006. Toutefois, pour la Sécurité publique, les deux plus importantes immobilisations auront peu d'impact en 2014. d'abord remplacement s'agit du du système télécommunications qui entrera en service en janvier : de la facture de 2,35 M\$, il restera seulement 0,5 M\$ à débourser en 2014. Il s'agit enfin de la caserne de pompiers annoncée par le maire sur le site de l'aéroport, un chantier de 2 M\$, dont 0,2 M\$ en 2014.

## 4.5 Loisirs et culture (immobilisations de 4,7 M\$ pour un coût net de 3,7 M\$)

C'est la vocation des gens des loisirs d'être actifs aux quatre coins de la ville. Ainsi le triennal prévoit pour 2014 des interventions aux parcs

Laviolette, Sainte-Marguerite et Pie-XII, à l'île Saint-Christophe, au parc Masse de Saint-Louis-de-France, etc. Mais le plus important investissement reste la construction du centre sportif de Pointe-du-Lac, une opération de 3,37 M\$, dont 2,5 M\$ en 2014, subventionnée à hauteur de 1,2 M\$. Finalement, même si aucun investissement important n'est prévu à court terme, la Ville entreprend une réflexion sur les équipements et infrastructures de l'île Saint-Quentin, réflexion menée en parallèle avec le questionnement sur la vocation et le fonctionnement de la Corporation de l'île.

# 4.6 Trois-Rivières sur Saint-Laurent (immobilisations de 8,2 M\$ pour un coût net de 5,2 M\$)

Le chantier de **l'amphithéâtre** étant largement avancé, le Conseil se préoccupe de l'environnement et de l'accès à ce qui deviendra l'une des plus grandes attractions au Québec. Douze millions sont prévus à cet effet, dont 3,25 M\$ dès 2014. L'accès au site et son développement futur supposent aussi des investissements sur **l'avenue des Draveurs**, voilà pourquoi 5 M\$ apparaissent au plan triennal pour 2014.

## 4.7 Voie publique (immobilisations de 20,5 M\$ pour un coût net de 13,6 M\$)

Ici, les besoins sont immenses et les chantiers, coûteux. Heureusement, les sources de revenus sont diversifiées. Résultat : plus du tiers du coût des immobilisations sera couvert par des sources extérieures.

Au coût de plus de 10 M\$ pour la seule année 2014, les travaux les plus importants se feront au pied du pont Laviolette, pour permettre la mise en chantier du secteur multifonctionnel « **District 55** ». À cet endroit stratégique, un aménagement intégré permettra de recevoir de grandes bannières commerciales ainsi qu'un parc de 1 600 logements.

Autre axe de développement en pleine expansion : le boulevard Parent, devenu une importante collectrice vers les nouveaux quartiers, le parc industriel des Hautes-Forges et l'aéroport régional. Des travaux de 4,5 M\$ permettront un réaménagement depuis des Chenaux jusqu'à Gilles-Lupien.

Bonne nouvelle : 720 000 \$ iront aux derniers travaux pour améliorer l'égouttement du Carré Léo-Arbour, une opération sujette à la taxe d'amélioration locale.

Enfin, conditionnellement à une aide financière extérieure, on remarquera une importante conversion technologique, soit **le remplacement de 6 000 lampes d'éclairage**. Bonne affaire pour la Ville, qui touchera des subventions à court terme et qui profitera d'économies d'énergie à moyen terme. Pour 2014 seulement, on parle de 2,7 M\$ dont 1,5 M\$ à la charge de la Ville.

### 4.8 Bâtiments (immobilisations de 1,2 M\$)

On a dit et redit l'importance de bien entretenir nos quelque 400 bâtiments municipaux. Plus de 1,2 M\$ iront à différents bâtiments, qui font partie du quotidien de nos citoyens. Ajoutons un montant pour l'installation d'une génératrice au centre de repli des télécommunications policières, une mesure très importante en situation d'urgence.

# 4.9 Programmes récurrents (immobilisations de 23,3 M\$ pour un coût net de 10,7 M\$)

La part du lion de ces interventions récurrentes, soit 3 M\$, revient à la réfection de pavage, qui demeure une grande préoccupation de nos citoyens. Notre logiciel de gestion des chaussées nous indique les artères prioritaires et la répartition se fait comme suit : 40 % iront aux artères principales reconnues par la Direction des travaux publics, 30 % dans les six quartiers

les plus anciens et 30 % dans les dix quartiers plus récents où les artères sont moins dégradées.

Les citoyens sont aussi préoccupés par leur environnement immédiat. La Ville répond avec un investissement de 0,5 M\$ pour l'aménagement de nouveaux parcs, l'achat ou le remplacement de modules de jeux. Parmi les parcs existants, le parc linéaire demeure le plus fréquenté : en 2014, il recevra 140 000 \$, en plus d'offrir sur 2,2 km un élargissement sur cinq mètres, suite à des travaux réalisés à la fin de 2013.

# 4.10 Projets antérieurs (immobilisations de 37,7 M\$ pour un coût net de 8,5 M\$)

On retrouve à ce chapitre des projets initiés avant 2013 qui seront complétés en 2014 ou proches de l'être et qui auront un impact sur le plan triennal. L'amphithéâtre y apparaît comme le principal poste budgétaire, avec une inscription de 27,4 M\$ pour un coût total de 49,5 M\$ subventionnés à hauteur de 26 M\$. Sur le même site de Trois-Rivières sur Saint-Laurent, on entend compléter les travaux d'infrastructures inscrits dans différents règlements d'emprunt, dont les coûts seront en bonne partie couverts soit par la taxe d'amélioration locale, soit grâce à un programme gouvernemental.

Par ailleurs, la Ville s'est déjà engagée dans deux importantes démarches pour satisfaire aux exigences du gouvernement. Il s'agit d'une part de la grande opération de refonte de son schéma d'aménagement, au coût de 1,3 M\$ sur trois ans. Il s'agit d'autre part de la modernisation de son rôle d'évaluation, une opération de 850 000 \$ dont une dernière tranche de 292 500 \$ à être versée en 2014.

#### 5. CONCLUSION

#### **UN AJUSTEMENT CONTINUEL**

Depuis la fusion, Trois-Rivières est en croissance. Elle a même gagné 9 000 citoyens, preuve de sa vitalité et de son pouvoir d'attraction. C'est aussi une ville bien gérée, puisque c'est chez nous que le coût des services municipaux est le plus bas. Malgré ses succès, le Conseil municipal doit rester vigilant et s'adapter continuellement à un environnement instable, à des manques à gagner imprévisibles et à des dépenses incompressibles.

Ainsi, pour 2014, la Ville affiche un niveau de dépenses de 239,4 M\$ et les taux de taxes ont été ajustés en conséquence pour assurer des revenus correspondant aux besoins et rien de plus :

- pour une maison unifamiliale moyenne pondérée de 165 000 \$,
   le compte de taxe foncière avant tarification sera haussé de 2,6 %, soit une augmentation de 52,85 \$ (ou l'équivalent d'un dollar par semaine);
- cette hausse du compte de taxes n'aurait été que de 0,09 %
   (ou 1,80\$), n'eut été des trois contraintes que sont la perte de
   revenus causée par la pyrrhotite, le défaut du gouvernement à
   rembourser la TVQ selon l'entente convenue et les obligations du
   schéma de couverture de risques;
- le plan triennal comprend une liste de travaux attendus, pour une valeur de 125,5 M\$, dont 54 % du financement sera assuré par des contributions extérieures; parmi ces travaux, on remarquera la suite de nos efforts pour améliorer et sécuriser

l'approvisionnement en eau et pour adapter les grandes artères aux besoins actuels de la circulation, dans une ville en pleine expansion;

- la dette à l'ensemble des contribuables représente toujours environ 2,5 % de la richesse foncière, un pourcentage tout à fait acceptable, considérant les investissements qu'il a fallu faire dans nos infrastructures.

Ceci dit, Trois-Rivières va continuer de s'ajuster en 2014 afin de maintenir sa réputation de ville qui donne les meilleurs services au meilleur coût. Nous adopterons une politique qui intégrera gestion de la dette et gestion des excédents de fonctionnement. Nous allons continuer de questionner les façons de faire de l'ensemble de nos départements et nous allons revoir nos contributions aux activités populaires. Nous allons examiner nos tarifs, pour les ajuster le plus possible aux frais que nous encourons pour rendre les services. Enfin, nous continuerons de supporter la bataille des villes qui veulent obtenir de Québec un pacte fiscal moderne, équitable et adapté aux réalités du XXI<sup>e</sup> siècle.

Bref, nous allons tout faire pour rester en tête des villes dynamiques et bien gérées.



# Plan triennal en chiffres



## **Sommaire**

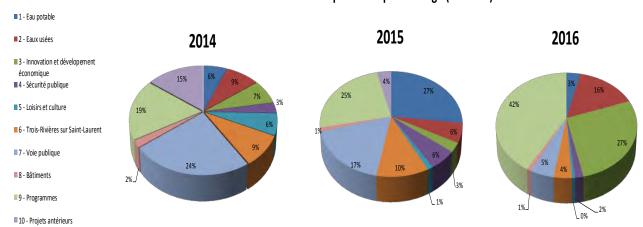
Dépenses par catégorie de direction									
	Coût brut		Fina	Financement spécifique		Coût net			
	2014	2015	2016	2014	2015	2016	2014	2015	2016
1 - Eau potable	12 908 000 \$	23 605 000 \$	9 700 000 \$	9 390 400 \$	13 850 000 \$	8 700 000 \$	3 517 600 \$	9 755 000 \$	1000000 \$
2 - Eaux usées	10 740 000 \$	4 905 000 \$	5 240 000 \$	5 753 000 \$	2 751 000 \$	882 000 \$	4 987 000 \$	2154000 \$	4 358 000 \$
3 - Innovation et dévelopement économique	4 469 000 \$	1000000 \$	7 500 000 \$	175 000 \$	- \$	- \$	4 294 000 \$	1000000\$	7 500 000 \$
4 - Sécurité publique	1 863 500 \$	2 050 000 \$	450 000 \$	- \$	- \$	- \$	1 863 500 \$	2 050 000 \$	450 000 \$
5 - Loisirs et culture	4706000\$	600 000 \$	170 000 \$	980 000 \$	180 000 \$	- \$	3 726 000 \$	420 000 \$	170 000 \$
6 - Trois-Rivières sur Saint-Laurent	8 200 000 \$	7 750 000 \$	1000000\$	2 970 000 \$	4 000 000 \$	- \$	5 230 000 \$	3 750 000 \$	1000000 \$
7 - Voie publique	20 500 000 \$	11 735 000 \$	1865000\$	6 919 400 \$	5 414 700 \$	538 000 \$	13 580 600 \$	6 320 300 \$	1327000\$
8 - Bâtiments	1 205 000 \$	450 000 \$	250 000 \$	15 000 \$	- \$	- \$	1 190 000 \$	450 000 \$	250 000 \$
9 - Programmes	23 272 000 \$	18 544 000 \$	21 159 000 \$	12 600 000 \$	9 650 000 \$	9 650 000 \$	10 672 000 \$	8 894 000 \$	11 509 000 \$
10 - Projets antérieurs	37 665 605 \$	2 551 336 \$	- \$	29 162 000 \$	1 186 724 \$	- \$	8 503 605 \$	1 364 612 \$	- \$

Projets en cours : 72 680 105 \$ 11 911 336 \$ 1 000 000 \$ 41 829 400 \$ 2 897 724 \$ - \$ 30 850 705 \$ 9 013 612 \$ 1 000 000 \$

PTI 2014-2015-2016: 52 849 000 \$ 61 279 000 \$ 46 334 000 \$ 26 135 400 \$ 34 134 700 \$ 19 770 000 \$ 26 713 600 \$ 27 144 300 \$ 26 564 000 \$

Total: 125 529 105 \$ 73 190 336 \$ 47 334 000 \$ 67 964 800 \$ 37 032 424 \$ 19 770 000 \$ 57 564 305 \$ 36 157 912 \$ 27 564 000 \$

### Dépenses en pourcentage (Coût net)



### Tableaux de répartition des dépenses par financement (net)

Types de financement	2014	2015	2016	Total
Règlements d'emprunt (adoptés)	30 850 705 \$	9 013 612 \$	1 000 000 \$	40 864 317 \$
Règlements d'emprunt	24 198 600 \$	24 719 300 \$	24 534 000 \$	73 451 900 \$
Fonds d'administration	110 000 \$	110 000 \$	110 000 \$	330 000 \$
Fonds de roulement	1 590 000 \$	1 450 000 \$	1 355 000 \$	4 395 000 \$
Fonds de roulement futur	- \$	200 000 \$	- \$	200 000 \$
Fonds des carrières	565 000 \$	565 000 \$	565 000 \$	1 695 000 \$
Fonds parc portuaire	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
Fonds parcs voisinages	50 000 \$	- \$	- \$	50 000 \$
Fonds de parcs et jeux	150 000 \$	100 000 \$	- \$	250 000 \$

57 564 305 \$ 36 157 912 \$ 27 564 000 \$

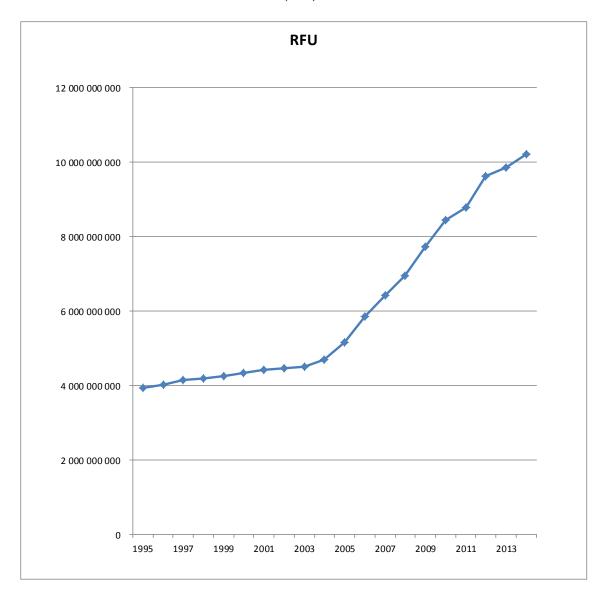


# Annexes



## Ville de Trois-Rivières

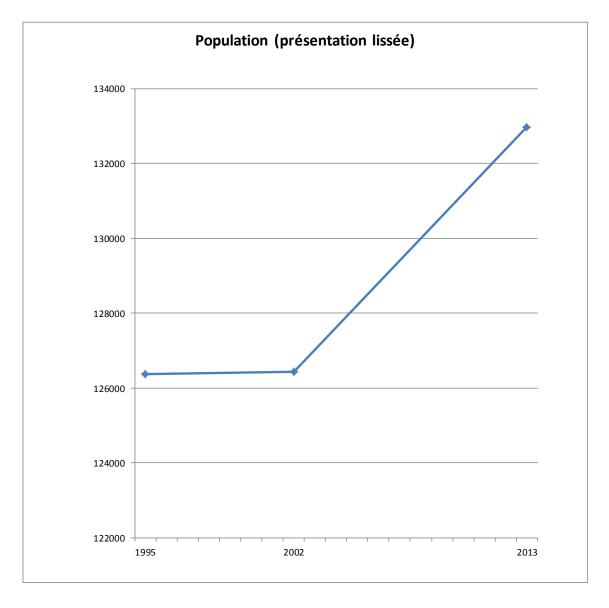
Richesse foncière uniformalisée (RFU) de 1995 à 2013 + 2014 estimée



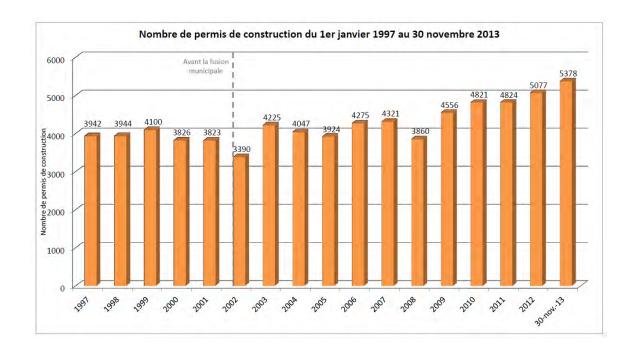
Source : Direction générale des finances municipales (Gouvernement du Québec)

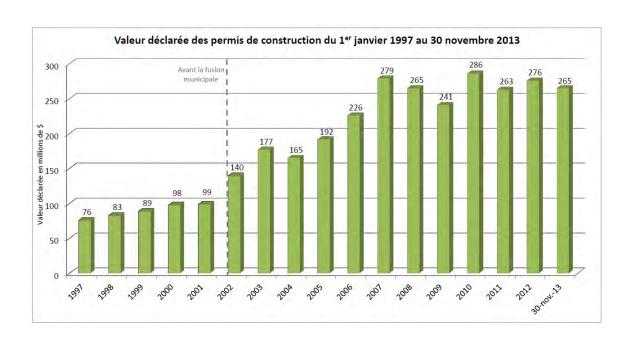
## Ville de Trois-Rivières

Population de 1995 à 2013



## Ville de Trois-Rivières







1325, place de l'Hôtel-de-Ville C.P. 368 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

**819 374-2002** 

(a) info@v3r.net